



L'heure juste

Vol. 13, no 9 – 18 décembre 2006



Le point de vue
du directeur

La suite logique de notre évolution...

Lors d'une rencontre avec l'ensemble des cadres du Service, le 5 décembre dernier, j'ai raconté l'histoire d'Éléonor, une grand-mère habitant le Plateau. Elle avait la mission de se rendre à l'hôpital, en faisant un petit détour pour reconduire son petit-fils à l'école. Sur son chemin, elle a rencontré un brigadier, un inspecteur de taxi, un agent de stationnement, des policiers en voiture ou à pied, un cadet à vélo et des policiers du métro, bref un éventail des intervenants, policiers ou non, qui assureront la sécurité des citoyens de Montréal très bientôt.

Évidemment, c'est une histoire inventée que celle d'Éléonor, mais une histoire qui prend rapidement forme grâce au travail débuté il y a quelques années. Rappelez-vous janvier 1997... Eh oui! Il y a maintenant 10 ans, le Service mettait en place son nouveau modèle d'intervention, celui de la Police de Quartier. Depuis, nous n'avons cessé d'améliorer le modèle avec, entre autres, l'Optimisation, en 2004, et les nombreux ajustements apportés depuis bientôt deux ans. Vous avez un trou de mémoire et vous désirez vous rappeler le chemin que nous avons parcouru ensemble depuis 1997? Demandez l'aide de votre commandant: un outil lui a été fourni afin de vous renseigner. Vous pouvez mieux comprendre où nous en sommes rendus en consultant les pages centrales de la présente édition.

Le schéma de couverture, c'est une nouvelle façon de penser, et ce sera donc la prochaine étape de notre cheminement. Une prochaine étape déjà bien entamée par plusieurs rencontres avec des partenaires, les élus, des employés et des cadres. Au-delà d'une simple structure, c'est une philosophie que nous vous proposons, assortie surtout de pistes de solutions flexibles et adaptées à vos milieux. Pris en charge par l'équipe de la Direction stratégique depuis déjà plusieurs mois, nous en sommes à ses dernières validations avant d'en faire une présentation publique officielle au début de l'année 2007. Les cadres du Service ont déjà tous été informés et ils ont pour mandat de transmettre l'ensemble du contenu à tous les membres de leur personnel. Alors n'hésitez pas à vous renseigner, le projet est emballant et demande votre entière collaboration!

C'est un rendez-vous professionnel à ne pas manquer pour cette nouvelle année que je vous souhaite palpitante! J'espère que la santé, la bonne humeur et la joie de vivre feront partie de votre quotidien, tant au travail que dans vos vies personnelles.

Yvan Delorme

Lancement de la nouvelle Stratégie globale des ressources humaines et du Plan de développement professionnel destiné aux employés civils

Le 23 novembre dernier, au cours d'une rencontre à laquelle madame **Diane Bourdeau**, assistant-directeur, les avait conviés, les cadres de la Direction de l'administration ont eu l'occasion de se familiariser avec la nouvelle Stratégie globale des ressources humaines, qui place l'individu au cœur de leur gestion. Respecter les individus dans toutes leurs dimensions, avec toutes leurs particularités, les amènera à gérer la diversité. Ceci signifie, entre autres, de rejeter les solutions mur à mur pour en découvrir qui sont mieux adaptées aux besoins de chacun des membres de l'équipe de travail, de gérer en fonction de l'équité et non de l'égalité.



Pour mieux respecter chaque individu, ils seront à l'affût, à l'écoute des situations qui peuvent entraîner des difficultés pour certains, telles que le harcèlement psychologique. Ils soutiendront le développement professionnel de ceux qui doivent se perfectionner pour mieux accomplir leur part de travail dans l'équipe comme de ceux qui désirent affronter de nouveaux défis. Les présentations auxquelles ils ont assistés sur le harcèlement psychologique et sur le Plan de développement professionnel les aideront à mieux assumer leur gestion de la diversité.

Par ailleurs, les employés cols blancs du Service ont également pu se familiariser avec la Stratégie globale des ressources humaines et avec le Plan de développement professionnel, qui s'adresse désormais également aux employés civils. Madame Bourdeau les avait également conviés à une journée de ressourcement les 4 et 11 décembre derniers. Deux défis importants se présentent maintenant à eux: s'inscrire dans la stratégie de gestion de la diversité en respectant les forces, les faiblesses et la contribution de leurs collègues au travail de l'équipe et prendre en main leur destinée au Service en profitant des outils mis à leur disposition pour se développer.



Le directeur, monsieur **Yvan Delorme**, et madame Bourdeau ont profité de l'occasion pour remercier les employés cols blancs de leur travail, souvent accompli dans l'ombre, sans lequel la prestation des autres employés et du SPVM ne pourrait être d'une aussi grande qualité. Ils ont d'ailleurs reconnu officiellement le mérite d'employés qui se distinguent dans l'exercice de leurs fonctions. Ci-haut, treize des quatorze personnes honorées le 4 décembre posent en compagnie de madame Bourdeau et monsieur Delorme.





Le SPVM au cœur de la vie montréalaise



Une offre de services renouvelée sur un horizon 2008

Fort de la lecture de l'environnement et de consultations, voici, en quelques images et mots, le projet de renouvellement du schéma de couverture de services ou l'offre de services du SPVM sur la table à dessin. Tracé à partir des défis actuels et futurs, ce portrait est ici et maintenant et reste à bonifier avec les employés, les syndicats, des partenaires et les élus. Il se précisera dans les prochaines semaines, suivant les consultations à venir.

Une approche intégrée

Afin d'améliorer notre efficacité et de favoriser la visibilité policière, une approche intégrée et complémentaire à notre offre de service actuelle:

- Agents de circulation (133 depuis février et 40 supplémentaires en septembre 2007)
- Unité Métro (132)
- Agents de stationnement

En incluant le renouvellement de l'offre des postes de quartier, il s'agit de 500 policiers supplémentaires qui seront affectés «au cœur de la vie montréalaise», et ce, en plus des agents de stationnement et autre dossier en développement.

par Danielle Barbeau
Source : Projet de schéma de couverture de services, Service des stratégies organisationnelles, Direction stratégique.

Le citoyen

Pour mieux l'accompagner du matin jusqu'au soir et lui assurer sécurité et meilleure qualité de vie. Parce que le SPVM est l'élément stable dans un environnement mouvant.

- Des postes de quartier robustes, autonomes et flexibles, soutenus par toutes les unités du Service.
- Pour les rapports d'événements non urgents, trois nouveaux moyens offerts aux citoyens en plus de la faire au comptoir:

- Par téléphone: un centre de prise de rapports téléphoniques sera accessible du lundi au vendredi, de 8h à 22h.
- Par Internet: à compter de la fin 2008, les citoyens pourront avoir accès à la prise de rapports en ligne à tout moment.
- Dans une unité mobile: une unité mobile comprenant un comptoir de service pourra être utilisée par exemple lors d'événements.

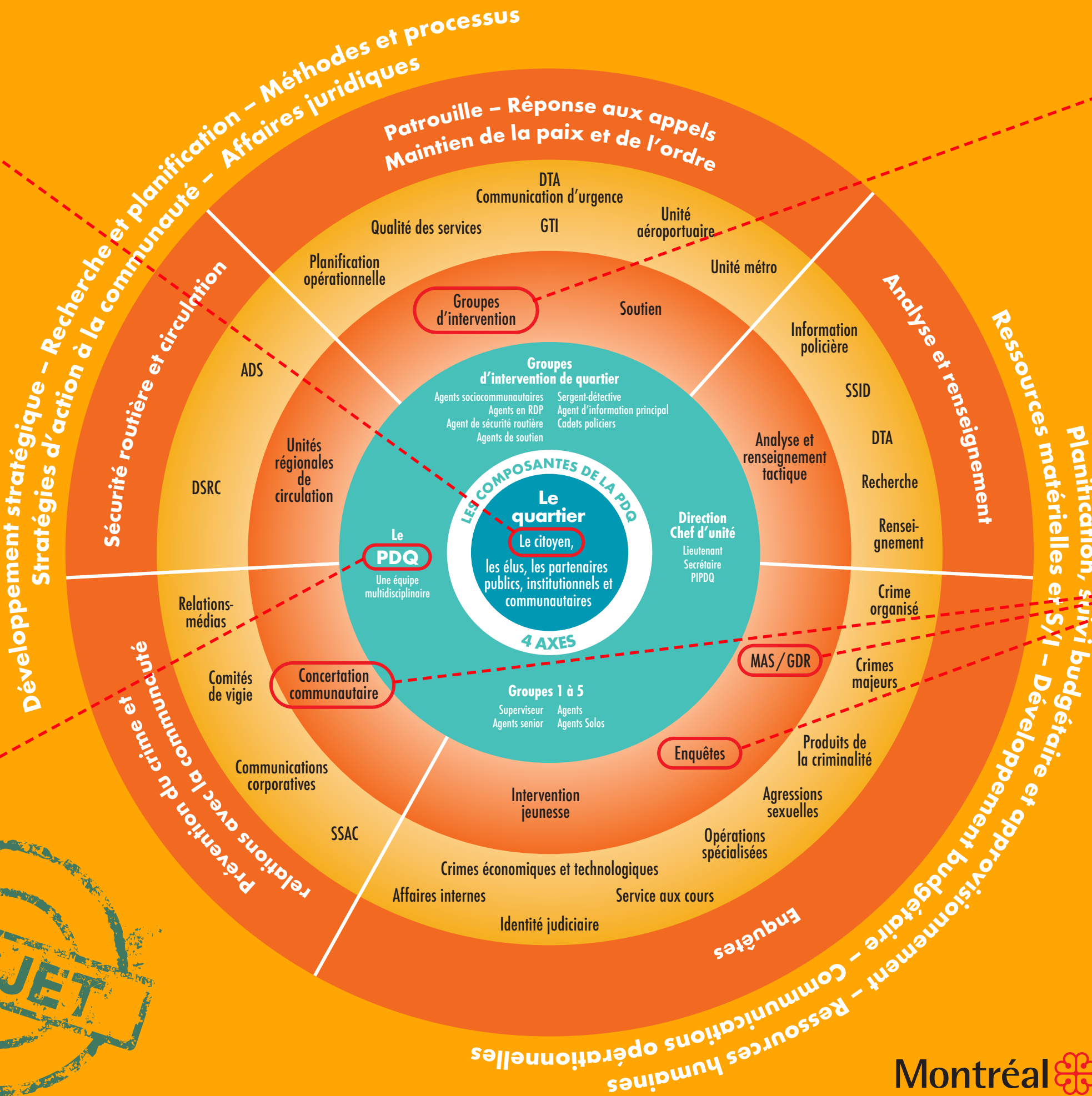
Saviez-vous que ce sont plus de 60 000 rapports d'événements qui sont faits annuellement par les citoyens au comptoir? Avec les moyens alternatifs, c'est plus de la moitié qui seront pris ailleurs qu'au comptoir. Un sondage auprès de 400 citoyens, réalisé en novembre dernier, indique que la majorité d'entre eux est intéressée à la prise de rapport par téléphone et par Internet. Pensons au vieillissement de la population, au nombre grandissant d'adeptes des transactions sur le Net.

- Au comptoir, le service sera offert de 9h à 19h, tous les jours (sauf au centre-ville: 24 heures par jour). De ce fait, 112 agents sont récupérés puisque la nouvelle structure d'accueil au comptoir demande le service de 70 policiers au lieu de 182.

Le poste de quartier... une équipe multidisciplinaire

Donner aux postes de quartier les moyens d'agir et d'être au cœur de la vie montréalaise.

- Pour leur renforcement et une plus grande autonomie, on réaffecte 203 policiers à des tâches opérationnelles dans les postes de quartier. C'est un ajout moyen de 6,3 policiers à chaque poste de quartier. Ceux-ci proviennent notamment de la révision des groupes d'intervention des régions (voir plus loin), de la révision de la structure d'accueil des citoyens et de la récupération de personnel d'encadrement.
 - En plus des ressources humaines, s'ajoutent des outils de travail plus performants tels IDP-2 et la billetterie informatisée qui permettent de simplifier le travail.
 - Une nouvelle carte policière sur l'île de Montréal de 32 postes de quartier dont 9 à l'Ouest avec un effectif de 622 agents, 10 au Nord avec un effectif de 601 agents, 7 à l'Est avec un effectif de 457 agents et 6 au Sud avec un effectif de 457 agents. Un seul point de service par poste de quartier.
 - Les postes de quartier jumelés: 6 et 7; 9 et 11; 25 et 26; 27 et 28; 39 et 40; 43 et 44; 47 et 48.
 - Grâce à l'ajout de policiers et à la révision de la carte policière: mise en place d'un groupe d'intervention de quartier. C'est une équipe de 8 à 10 policiers, en soutien aux autres équipes, pour assurer la prise en charge des problématiques aiguës et récurrentes et travailler en concertation avec les partenaires et intervenants du milieu.
- Qui sont-ils? Au moins quatre agents de quartier affectés pour un an, des agents de quartier de la 1^{re} relève ajoutés selon les besoins, des agents sociocommunitaires, un sergent-détective, un agent de sécurité routière, des agents de soutien et des cadets policiers.
- Les baux de nos postes de quartier actuels sont renouvelés jusqu'à l'été 2008.



Les groupes d'intervention

Utiliser de façon optimale l'expertise pour faire face aux multiples situations particulières.

- Pour le soutien aux postes de quartier et aux activités spécialisées, maintien des quatre groupes d'intervention dans les régions avec un effectif global de 176 agents, soit 44 par région.
- Horaires: Effectifs plus nombreux lors des 2^e et 3^e relèves. Donc, quatre équipes pour chaque groupe d'intervention. Aucune couverture de services entre 4h30 et 6h30 (autonomie des postes de quartier durant cette période. Sujet à négociation).

Pourquoi revoir l'offre de services? Montréal est une ville sûre et les citoyens sont satisfaits.

Oui, il y a une baisse de 22 % de la criminalité depuis 2000 et de 37 % depuis 1990. Ce qui est deux fois supérieur à la moyenne canadienne. Il y a un taux d'homicides le plus bas en Amérique du Nord. Mais voilà... Les enjeux de l'avenir marquent nos actions d'aujourd'hui: forte immigration; formes de crimes en émergence inquiétantes; sécurité des villes; diversité de la main-d'œuvre; fluidité du réseau du transport en commun; cohésion et concertation des services de la Ville; évolution des technologies et des communications; cadre financier et budgétaire public limité. L'offre de services renouvelée, c'est se donner les moyens d'intervenir au cœur des quartiers aujourd'hui, avec des ressources humaines et matérielles appropriées, pour relever les défis de demain.

Les centres d'enquêtes

Regrouper les ressources pour mieux soutenir les postes de quartier.

- Sections enquêtes fonctionnant en responsabilité géographique, ont des équipes responsables de un à deux postes de quartier, et ce, plutôt qu'un mode de fonctionnement par type de crime. Les agents jeunesse, intégrés à ces équipes, sont en lien avec les agents sociocommunitaires jeunesse des postes de quartier. Ces sections conservent le service à la clientèle et la patrouille de nuit est maintenue.
- Équipe Projets et support aux enquêtes joue le même rôle que le groupe d'intervention de quartier dans le poste de quartier. Activités concrètes: travail par regroupement ou concentration en support aux sections du Centre d'enquêtes et aux postes de quartier; lien avec les agents sociocommunitaires; liens avec des partenaires de l'aide aux victimes et aux plaignants; intégration de la prévention aux enquêtes; gestion de projets d'envergure. Qui sont-ils? Partenaires, analystes, policiers affectés pour un an, agents de concertation communautaire, enquêteurs.
- Pour la jeunesse, trois niveaux d'intervention: les jeunes pris en charge par les postes de quartier grâce aux agents sociocommunitaires jeunesse. Dans les centres d'enquêtes, les policiers jeunesse s'occupent des jeunes qui manifestent des comportements problématiques (fugues, délits mineurs) et les jeunes ayant des activités criminelles plus importantes sont pris en charge par les sections MAS et Gangs de rue.

Comment?

Comme on a toujours su le faire, s'adapter sans approche mur à mur. Réviser les façons de faire. Être polyvalents. Travailler en équipe et en complémentarité. Ajuster le taux d'encadrement. Utiliser les technologies. Consolider les acquis. Soutenir les intervenants de première ligne.

Ce qui ne change pas et qui est renforcé

La Police de quartier au service des citoyens. Ses cinq composantes: résolution de problèmes, responsabilité géographique, partenariat, approche service et valorisation du personnel. Son approche en quatre axes d'intervention: prévention-répression-recherche-communication.

À venir

Des discussions sur l'analyse et le renseignement tactique et le soutien; des rencontres avec le personnel; des forums de consultation et une séance publique de la Commission de la sécurité publique de la Ville de Montréal en janvier, l'adoption par le Comité exécutif et le Conseil de la Ville de Montréal.



Vous avez des questions? Posez-les à votre gestionnaire.

Un nouvel outil pour vous, utile grâce à vous

par l'inspecteur chef Sylvain Brouillette, Service à la communauté – Région Ouest
Responsable du projet et membre du comité directeur – gangs de rue



Afin de suivre l'évolution des gangs de rue et d'assurer une coordination globale des activités déployées dans le dossier gangs de rue, une banque de données informatisée sera en vigueur à la fin mars 2007. Traitant des événements de criminalité, ce nouvel outil permettra aussi d'avoir le portrait global des activités de visibilité policière liées aux gangs de rue, de prévention, de recherche et de communication.

Plus performant et facile à utiliser, ce nouvel outil de travail est là pour que tous puissent y trouver leur compte. Au calcul des avantages, se retrouvent : regroupement des données en un seul système ; validité et représentativité des données ; uniformisation des façons de faire et d'interpréter les activités ;

allègement de la saisie et de la compilation des données ; meilleure analyse de la criminalité reliée au phénomène des gangs de rue ; élimination des délais et des doublons.

Quelque 25 personnes travaillent activement à développer le projet qui comporte deux volets soit, la conception du nouveau système et la formation des utilisateurs. Cette dernière est prévue pour la mi-février 2007, suivant l'implantation du système.

Soyez vigilants et à l'affût. Vous entendrez parler de plus en plus de cette banque de données informatisée qui aura bien besoin de vous.

QUOI DE NEUF EN PRÉVENTION ET EN RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

« Comité de vigie aînés »

par Cynthia Roussel, SSAC

« Le Québec grisonne. Le vieillissement de la population sera très visible lorsque les baby-boomers arriveront en masse à leur retraite. Aujourd'hui, les aînés constituent près de 13 % de la population. Vers 2025, leur proportion aura doublé : près du quart (24 %) de la population aura 65 printemps et plus ! »*

Cette clientèle est considérée comme plus vulnérable en raison de son âge. Moins alerte, isolée et parfois victime d'abus physique et psychologique, elle a des préoccupations et des besoins spécifiques en matière de sécurité.

Par ailleurs, la diffusion médiatique de certains incidents survenus à l'hiver 2005, dont les victimes étaient des personnes âgées, ne fait qu'amplifier leur sentiment d'insécurité.

Pour ces raisons, le Service de police de la Ville de Montréal a créé un Comité de vigie aînés.

Le responsable du comité, M. Pierre Brochet, assistant-directeur au Service à la communauté de



la région Ouest, a sollicité l'expertise des différents partenaires tels que l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services

sociaux de Montréal, la Direction du développement social, la Ville de Montréal (Dossier des aînés), le Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés (RQCAA), la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal, le Réseau Francophone Vieillir en liberté, l'organisme Jeunesse au Soleil et l'Équipe de consultation sur l'abus envers les aînés du CSSS Cavendish (René-Cassin), afin d'identifier les besoins des aînés en matière de sécurité.

Par ailleurs, des agents sociocommunautaires représentant chacune des régions ainsi qu'un sergent-détective de la Division des crimes économiques et de la propriété participent aux rencontres. Tous ces membres se réunissent afin de dresser un portrait fidèle de la situation et des préoccupations de cette clientèle et éventuellement permettre la planification et l'implantation d'interventions

pour promouvoir la sécurité de nos aînés.

* Source : Télé Québec – Anne-Marie Dussault, Débat

Capsule linguistique

Prendre des vacances durant les Fêtes de fin d'année... et quoi d'autre ?

Prendre est un verbe très fréquemment utilisé, mais pas toujours à bon escient... Très souvent, l'expression construite à partir de « prendre » est un calque de l'anglais et devrait céder la place à une autre, où « prendre » n'a pas nécessairement raison d'être...

Source : *Mieux dire, mieux écrire*, Éditions Québec Loisirs.

Expression fautive

- ✗ Prendre action
- ✗ Prendre des procédures
- ✗ Prendre force
- ✗ Prendre la parole de quelqu'un
- ✗ Prendre la part de quelqu'un
- ✗ Prendre le plancher
- ✗ Prendre le vote
- ✗ Prendre les bouchées doubles
- ✗ Prendre place
- ✗ Prendre pour acquis
- ✗ Prendre un cours
- ✗ Prendre une chance
- ✗ Prendre une marche

Expression correcte

- Agir, passer aux actes
- Poursuivre (en justice)
- Entrer en vigueur
- Se fier à la parole de quelqu'un
- Prendre la défense de quelqu'un
- Monopoliser l'attention
- Voter, procéder au scrutin
- Mettre les bouchées doubles
- Se trouver
- Tenir pour acquis
- Suivre, s'inscrire à un cours
- Prendre un risque, tenter sa chance
- Faire une promenade, un tour

Des circonstances exceptionnelles nous ont empêchés de publier ce mois-ci nos rubriques « Les formations 101 de la SSAC » et « Fiche culturelle ». Elles seront de retour dans notre prochaine livraison.

Nos bons coups

Le SPVM dans le Métro français

Métro, le quotidien distribué gratuitement dans le métro de Montréal, a des petits frères dans plusieurs grandes villes du monde. Le 27 novembre dernier, les Parisiens ont pu lire en page 7 de leur édition un reportage en marge du débat sur le projet de loi français sur la délinquance, où on faisait état des pratiques du SPVM.

Les façons de faire innovatrices du SPVM pour diminuer la criminalité et pour se rapprocher des communautés, ainsi qu'une entrevue avec l'agent Cynthia Roussel de la Section stratégies d'actions avec la communauté, occupaient la presque totalité de la page. Pour consulter ces articles rendez-vous à http://www.metrofrance.com/fr/divers/pdf/2006/11/27/FRPAR_2006_11_27.pdf

www.metrofrance.com lundi 27 novembre 2006 série : vu du Canada 1/3 07

reportage

18^e Selon l'étude Mercer réalisée en 2005 dans 210 villes du monde, Montréal arrive en 18^{ème} position des villes les plus sûres, loin devant Paris (51^e) et New York (58^e).

Sécurité **En plein débat sur le projet de loi sur la délinquance, focus sur les pratiques canadiennes en la matière**

“L'écoute avant tout”

Pour faire baisser la criminalité, Montréal multiplie les innovations

La parole à
Cynthia Roussel, Agent conseillère de la section d'action avec la communauté

Quel est le rôle de la police communautaire ?
Notre rôle est de travailler en étroite collaboration avec les différentes communautés qui composent la ville de Montréal. Notre mission se déroule notamment en étroite collaboration avec les différentes associations qui exercent au sein de ses populations. L'objectif est double : identifier les préoccupations de sécurité liées à chacune des communautés, et évaluer avec leur concours les actions qui sont menées conjointement par les services de police et les associations.

“Les communautés nous voient comme une force de proposition, pas de répression.”
Cynthia Roussel

Comment se déroule ce travail au quotidien ?
Il existe cinq “comités de vigies” représentant les cinq groupes sociocommunautaires de Montréal : Noirs et Latins, Asiatiques, Arabes, personnes âgées, jeunes. Au sein de chaque “comité de vigie”, on retrouve des représentants des communautés qui nous offrent de nombreuses opportunités comme décrypter les besoins spécifiques et faire remonter des affaires qui seraient sans doute restées sans solutions. Il y a 3 à 4 réunions par an entre les forces de police et les différents comités, au cours desquelles nous faisons le point.

Le policier n'a pas toujours bonne image. Vous sentez-vous privilégiée ?
Il est clair que nous sommes respectés, écoutés et attendus. Mais, bien souvent, les communautés ne nous voient pas comme une force de répression, mais davantage comme une force de proposition.

Un sentiment de sécurité
Au 1441 de la rue Saint-Urbain, le bâtiment fait figure d'institution. Ici est implanté le quartier général des services de police de la ville de Montréal (SPVM). Près de 4 100 policiers (72% d'hommes, 28% de femmes) veillent sur la sécurité des 1,8 million d'habitants que compte la ville canadienne. En 2005, une enquête internationale menée par le cabinet Mercer auprès de 231 villes révèle que Montréal est la 18^{ème} ville la plus sûre du monde. Une sérieuse déconvenue pour des capitales comme Paris, 51^{ème}, New York 58^{ème} et Londres, 69^{ème}. Des statistiques confortées également par les enquêtes annuelles réalisées par les SPVM. L'an dernier, 92% des habitants s'estiment en sécurité dans leur quartier.

Repenser la police
Outre le quartier général, les SPVM sont implantés dans 39 postes de quartier. Ces antennes réceptionnent les appels d'urgence et effectuent les interventions après ordres du quartier général.

Une police personnalisée
Ces agents, ayant suivi une formation spécifique, ont pour objectif d'entretenir les liens de dialogue et de promouvoir des actes de prévention auprès des différentes communautés de la ville, décomposées en cinq groupes ethniques. Chaque année, 3 à 4 réunions sont organisées entre les représentants des communautés et les forces de l'ordre.

Cours de mandarin
Du côté des forces de l'ordre, les patrouilles à pied sont un passage obligé. “Notre premier travail est celui de la prévention”, poursuit Yves Charrette. “Par exemple, deux policiers travaillant dans le quartier chinois ont pris des cours de mandarin, afin de prouver leur engagement de service. La police n'est pas vue en premier lieu comme force de répression, mais davantage comme force de prévention, voire de proposition.” Enfin, un effort est mis en œuvre dans le suivi des dossiers. Dès le dépôt de plainte, le policier explique aux victimes l'ensemble des services mis à sa disposition, ainsi que les démarches à suivre. Il rappelle dans les trente jours la victime pour l'informer sur le dossier. En 2005, 62% des personnes interrogées se disaient satisfaites du suivi des dossiers.

37%
Entre 1991 et 2004, la criminalité à Montréal a baissé de 37%.

“Le judiciaire a un rôle plus passif au Canada.”
François Lacasse

Canada, la peine sera-t-elle différente ?
En effet, pour un délit semblable, les peines ne seront pas les mêmes. On peut analyser cela comme des choix de société, matérialisés par l'adoption de lois par le législateur.

Dans le cas d'un même délit, qu'il se passe en France et au

“Respecter les droits du suspect”

François Lacasse, procureur au service fédéral des poursuites, explique le fonctionnement du système judiciaire canadien.

Quelles sont les particularités du système judiciaire canadien ?
Le système accusatoire canadien connaît un fonctionnement où les intervenants de l'administration de la justice pénale travaillent de façon indépendante. Au niveau de l'enquête, ce sont les policiers qui sont chargés de recueillir les preuves qui sont par la suite transmises au ministère public assurant les poursuites. Ici, le judiciaire a un rôle plus passif. Son rôle est d'apprécier la valeur probante des preuves pour déterminer la culpabilité de l'individu ayant fait l'objet d'accusations.

La notion de “plaider coupable” est un aspect particulier du système judiciaire canadien. Qu'est-ce que cela

apporte à l'accusé ?
Sans angélisme, cela peut dans un premier temps soulager l'âme de l'accusé qui en fait la démarche. (Rires.) Sur un plan bien plus

pragmatique, un plaider de culpabilité peut généralement faire figure d'élément atténuant dans le processus de désignation de la peine. Cela ne concerne pas les affaires où il existe des sentences minimales imposées par la loi. Mais, le principal avantage reste la possible atténuation de la peine, surtout si ce mode de plaider intervient rapidement dans les débats.

PAR ADRIEN CADOREL

L'équipe de L'heure juste vous souhaite d'agréables Fêtes de fin d'année.

Puisse 2007 vous permettre de réaliser certains de vos rêves les plus chers.



Montréal

TOUT SUR MONTRÉAL | COMMUNICATION ET INFORMATION | GUIDE DE L'EMPLOIE | SERVICES INTERNES | CARREFOUR INTRANET | MON TRAVAIL

Découvrez les nouveaux visages de l'intranet

Mon intranet : ma réalité branchée

<http://monintranet>

RECHERCHER >> MONTRÉAL EXPRESS > ARRONDISSEMENTS > SERVICES ET DIRECTIONS > SITES THÉMATIQUES

L'heure juste est une publication de la Section des communications corporatives du SPVM • Éditrice: Louise Boisvert, chef de la Section des communications corporatives • Éditrice déléguée et rédactrice en chef: Marie Bourque (280-4255) • Comité de rédaction: Danielle Barbeau, Anne Hallée, Mireille Lux, Nathalie Michaud, André Poirier et Alain Mongrain • Collaboration: Isabelle Guérin • Coordination: Norman Hogue • Photographie: Jos Passaseo • Impression: Presse Papiers • Distribution: Module Courrier (SPVM).

